

Mobilisations de personnels de lycées du département :

Satisfaction de leurs revendications en urgence ! Le ministre doit abonder en moyens pour affecter des personnels, maintenir les filières disciplinaires... !

Le SNFOLC 13 informe les personnels du département de la mobilisation des personnels des lycées Marie Curie, Diderot (Marseille) et Joliot-Curie (Aubagne). Le SNFOLC 13 soutient pleinement les revendications des personnels et demande que toutes les délégations soient reçues en urgence au rectorat et que toutes leurs revendications soient satisfaites en urgence !

Lycée Marie Curie (Marseille)

Les personnels du lycée soutenus par leurs syndicats ont communiqué par voie de presse le vendredi 3 décembre 2021 : ils veulent des postes d'AED.

Le SNFOLC 13 a pris connaissance qu'une délégation de l'établissement a été reçue par le Recteur lundi 13 décembre en soirée. Il soutient pleinement les revendications des personnels du lycée. Ils ont raison ! Le ministre doit donner les moyens au Recteur de satisfaire en urgence leurs revendications plus que légitimes ! Le SNFOLC 13 condamne de nouveau la suppression de 35,5 ETP d'AED dans l'académie dont 15,5 cette année dans les Bouches-du-Rhône alors que la hausse des effectifs par classe n'est plus à démontrer notamment dans le 2d degré ! Cela signifie pour les « vies scolaires » que les conditions de travail déjà invivables le sont encore plus aujourd'hui et le seront davantage demain ! Est-ce ainsi que le ministre Blanquer se préoccupe de la qualité de vie au travail, de la santé et de la sécurité des personnels et du bien-être et de la réussite des élèves ? Pour FO, la réponse est clairement NON !

Par ailleurs, les personnels du lycée ont appris la « modification de l'effectif de la carte de formation en 1ère année de BTS ABM pour la rentrée 2022-2023 » qui implique la suppression d'une demi-division de BTS ABM par transfert au lycée Simone Veil avec toutes les conséquences induites à savoir, notamment, la suppression de postes de personnels ! Qui peut l'accepter ? Le SNFOLC est et reste à disposition des personnels, et ce à tous les niveaux, pour aider à obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Lycée Diderot (Marseille)

Les personnels du lycée Diderot sont mobilisés depuis la rentrée (courrier adressé au recteur dès le 15 septembre) pour réclamer que tous les postes manquants soient remplacés avec le soutien de leurs

organisations syndicales (FO/CGT/SNES/CNT/SUD) et être reçus en délégation au rectorat pour la satisfaction de leurs revendications.

Le représentant FO de l'établissement écrit « *Il manque des personnels : il y avait 4 professeurs de la SEP (mutations et départ à la retraite), le poste de l'assistante sociale (congé de maternité), il s'est rajouté l'un des deux postes de psy-EN. Les personnels sont et restent vigilants : la délégation reçue la veille des vacances d'automne a eu pour conséquence la nomination d'un professeur d'atelier (sur les quatre !) Et puis rien de plus. Lors de l'HIS du 30 novembre, le constat est accablant : toujours pas d'assistante sociale, toujours trois professeurs d'atelier manquant, pire, la situation s'aggrave avec le départ d'un des deux psyEN.* »

Les personnels du lycée ont fait grève le 7 décembre avec notamment le soutien et la présence des représentants de parents d'élèves, mais aussi lors du rassemblement du 18 octobre, et lors de la délégation qui s'était rendue au rectorat le 22 octobre.

Le délégué FO déclare : « *L'annonce de la grève du 7 décembre nous a permis d'obtenir l'arrivée d'une assistante sociale (le jour même de la grève). Nous prenons acte de ces avancées mais nous sommes encore très loin du compte ! ... Car toujours rien du côté des postes d'enseignants : les élèves de la SEP n'ont aucune mention d'évaluation en atelier pour le premier trimestre !* »

Lors du rassemblement des grévistes le 7 décembre, le délégué d'établissement FO a lancé un ultimatum au recteur sur ces revendications : « *Le rectorat aurait-il décidé de fermer ces filières professionnelles, menuiserie, énergétique ? On peut parler de véritable abandon des sections professionnelles puisque nous sommes en décembre et qu'il manque toujours à ces élèves 15 heures de cours par semaine dans leur spécialité. Quelle sera la valeur du diplôme délivré ? Le rectorat qui prétendait être mobilisé sur ces questions lors de l'entrevue du*

22 octobre doit prendre ses responsabilités et pourvoir en urgence les postes des professeurs nécessaires ainsi que le poste de psy-en. Nous exigeons donc toujours le remplacement de ces postes et demandons à être reçus en urgence sur ces questions et revendications par le rectorat. »

Lycée Joliot-Curie (Aubagne)

Les sections syndicales FO, SUD, CGT, SNES du lycée Joliot-Curie à Aubagne le 06/12/2021.

À l'intention de M. Beignier, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Monsieur le Recteur,

Suite à la lettre datée du 12 novembre concernant l'auto-évaluation, nous vous transmettons aujourd'hui une pétition signée par 75 collègues enseignants confirmant qu'ils ne sont pas volontaires pour participer à un quelconque protocole d'auto-évaluation.

Force est de constater que les questionnaires destinés aussi bien aux enseignants qu'aux élèves ne font aucune référence aux réformes du lycée et du bac. Or n'est-ce pas les effets délétères de ces réformes qu'il est urgent d'évaluer ? Selon les

personnels signataires, l'urgence est d'abroger ces réformes, en commençant par rétablir des épreuves de baccalauréat terminales, anonymes, nationales dès la session 2022. Il en va du droit de nos élèves à une véritable instruction et de leur droit à un vrai diplôme.

Nous vous alertons également sur le fait qu'un certain nombre de collègues sont absents et non remplacés : peut-on prétendre que le diplôme du baccalauréat conserve une valeur nationale quand les élèves sont privés de semaines entières de cours ? Nous demandons le remplacement immédiat de nos collègues enseignants absents par des enseignants.

Suivent les noms de nos collègues absents, un professeur d'éco-gestion (absent depuis le 19 novembre), un professeur d'éco-gestion (absent depuis le 17 novembre), un professeur de français (absent depuis le 8 novembre) et un CPE en charge des classes de Terminale (absent jusqu'au 9 janvier) ainsi qu'un chef des Travaux, également en arrêt et non remplacé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses,

Les déléguées des sections FO, CGT, SNES, SUD

FLASH INFO : Gagner dès 2022 le retour à un baccalauréat avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes ! Préparons la réunion nationale du 4 février 2022 !

Le communiqué intersyndical national du 13 décembre dernier indique que « les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN et SUD éducation soutiennent toutes les initiatives des personnels. Elles appellent à amplifier la mobilisation contre le bac Blanquer et décident de prendre toutes les initiatives nationales nécessaires, y compris la grève, pour gagner le retour, dès 2022, à un baccalauréat avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes. Elles appellent à amplifier les Heures d'Information Syndicales et Assemblées Générales dans le cadre syndical le plus large possible. »

Pour construire, dès maintenant, la mobilisation et le rapport de force pour gagner, la FNEC FP-FO et le SNFOLC proposent aux personnels de se réunir, dans l'unité la plus large, pour réaffirmer les revendications et désigner leurs délégués et les participants à la réunion nationale du 4 février 2022, pour organiser le rapport de force afin de gagner le rétablissement du BAC dès 2022 ! FO invite les parents d'élèves, les lycéens à y participer. Nous pouvons faire reculer le ministre !



Prise de position des sections FO-SNES du collège l'Estaque (Marseille - 6 décembre)

En faveur notamment de la reconquête du baccalauréat, diplôme national et anonyme et de l'abandon du contrôle continu et du PLE :

Les sections syndicales FO-SNES du collège

L'Estaque se prononcent en faveur de ces revendications :

- 1) Dégel de la valeur du point d'indice.
- 2) L'augmentation des salaires et des pensions.
- 3) Le recrutement massif et urgent de personnels : AED, AESH, enseignants...
- 4) Des heures et des postes d'enseignement pour notamment des classes à effectifs réduits !

- 5) Le remplacement des personnels en ASA en contexte covid.
- 6) Un vrai statut national et un vrai salaire pour les AED et AESH et l'abandon immédiat des PIAL
- 7) Le label REP+ pour le collège l'Estaque. Attribution de la prime REP à tous les personnels en exercice dans les établissements de l'éducation prioritaire (AED, AESH ...).
- 8) Abandon de l'expérimentation Macron-Blanquer des 50 écoles marseillaises.
- 9) Abandon de l'évaluation-audit Blanquer. Pour la reconquête du baccalauréat, diplôme national et anonyme : abandon du contrôle continu et du PLE.